

Groupe Thématique « Relations Internationales »

Relevé de conclusions de la séance du 02 mars 2017

Présentes : Claire Blin, Nathalie Lami, Dolores Sobrino, Sabine Lopez, Rakhee Patel, Christine Collet, Isabelle Gérard, Christine Legrand, Isabelle Ringard

Excusées : Isabelle Bruston, Marie-Christine Kerhuel

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour : Présentation de la répartition des fonctions élaborée par le Groupe de Travail « Soutien à la Formation » ; Identification des points d'attention ; Réflexion sur l'organisation administrative de la Nouvelle Université

Présentation

Lors de cette première réunion du Groupe Thématique « Relations internationales », ont été présentés les travaux effectués précédemment par le Groupe de Travail « Soutien à la Formation ». Les grands axes de l'organisation proposée ont été exposés afin que le groupe appréhende pour le mieux les problématiques liées aux relations internationales (mobilité sortante, entrante, conventions, etc.). Ainsi, les principes suivants ont été rappelés : le niveau universitaire de la fonction « Formation » aurait pour rôle principal le pilotage et la coordination tandis que les facultés conserveraient tout ce qui est lié au fonctionnement, et travailleraient donc au plus près des étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs. Au cours de la présente séance, les membres du groupe ont établi une liste de points qui devaient être discutés afin que le rapprochement des deux universités se fasse dans les meilleures conditions.

Identification des points d'attention et impacts sur l'organisation administrative

Dans un premier temps, les membres du groupe ont souhaité rappeler les trois missions de la fonction « Relations Internationales » appliquée à la formation. Ces trois champs sont : la gestion de la mobilité, les conventions et l'ingénierie de projets, et enfin la communication et l'information regroupant des sujets tels que la participation aux salons, la valorisation des formations à l'international ou encore l'accueil de délégations étrangères. Dans le cadre de ces missions, les membres du groupe ont relevé certaines similarités entre le fonctionnement des deux établissements, notamment quant à la gestion des étudiants en échange mais quelques différences notables aussi, principalement concernant la gestion des étudiants étrangers inscrits à titre individuel.

Financements

Tout d'abord, le groupe s'est interrogé sur la charte commune à adopter quant aux demandes de financements (aides européennes, régionales, ministérielles, etc.) ainsi que sur la tenue des différents calendriers. Bien qu'une gestion facultaire semble appropriée, une seule et unique demande doit être faite au niveau de l'établissement, impliquant alors une coordination et le recours à des critères de répartition. De plus, le groupe se demande si la gestion financière de la faculté de Médecine pourrait continuer à être opérée par la Faculté des Sciences via un service interfacultaire.

Campus France et capacités d'accueil

Concernant les relations avec Campus France, le groupe rappelle qu'il est essentiel d'avoir un interlocuteur commun au niveau universitaire, mais que des référents facultaires

pourraient être mis en place. Les membres du groupe soulignent également qu'à plus long terme, il serait intéressant de centraliser la gestion des étudiants étrangers hors Campus France afin d'avoir une vision globale nécessaire pour la gestion des capacités d'accueil, entre autres.

L'offre de formation à l'international

Le groupe estime qu'une coordination de l'offre de formation doit se faire au niveau universitaire, avec notamment une impulsion au développement de l'offre en anglais, essentiel à la valorisation à l'international.

Les conventions

Concernant les conventions, le groupe envisage une coordination centralisée qui permettrait de rassembler toutes les conventions afin d'en avoir une vision globale et donc ne pas les dédoubler. Ce niveau assurerait également une certaine homogénéité par des modèles communs par exemple. En revanche, la gestion de ces conventions serait laissée aux facultés qui seraient donc en charge de monter et suivre leurs conventions. A terme, l'objectif est de signer des conventions qui englobent plusieurs domaines de formation afin que les étudiants puissent avoir le choix de poursuivre leur cursus pluridisciplinaire à l'étranger. La gestion des conventions de recherche nécessiterait une réflexion plus approfondie étant donné des fonctionnements très différents entre les établissements, à mener par le groupe recherche.

Ingénierie de projet

Sur ce sujet, les membres s'accordent sur le fait, comme cela avait été le cas dans le Groupe de Travail « Soutien à la Formation », que l'ingénierie nécessitera une coordination politique ainsi qu'une impulsion au niveau universitaire. Cependant, il semble évident qu'une articulation avec les facultés doit exister afin que l'ingénierie de projet ne soit pas déconnectée des principaux acteurs, à savoir les enseignants. Le groupe souligne également qu'une réflexion devra être portée sur le suivi facultaire (la gestion financière par exemple) des projets et de leurs acteurs, une fois le projet monté.

Logement universitaire

Pour les questions liées au logement, le groupe souligne la nécessité que le niveau université, qui aura plus de force, puisse permettre de régler les problèmes issus de la gestion des logements étudiants par le CROUS et la Cité Universitaire (impayés des étudiants par exemple). Une centralisation ou une coordination au niveau universitaire serait donc souhaitable, avec un interlocuteur unique capable de négocier avec les organismes. Il semble cependant évident que la gestion interne se fasse au plus près des étudiants, c'est-à-dire au sein des facultés (bien que ce ne soit pas l'objet du groupe Soutien à la formation, le problème se pose aussi pour les chercheurs logés).

Information et orientations des étudiants étrangers

De manière plus globale, le groupe s'est interrogé sur la pertinence voire la nécessité d'un point d'entrée unique pour les demandes d'informations de la part des étudiants étrangers. Il est intéressant qu'ils puissent s'adresser à un interlocuteur unique qui soit en mesure de les diriger vers les services adéquats selon leurs profils. Bien que la question soit posée pour les étudiants étrangers, les membres du groupe ont convenu qu'un tel dispositif pouvait également être bénéfique aux étudiants français. Dans le cadre de ces réflexions, le groupe a noté qu'une attention particulière devait être portée pour les étudiants aux parcours pluridisciplinaires dont la gestion demandera des organisations spécifiques.

Prochaines étapes

Suite à cette réunion, le groupe a décidé de se réunir à nouveau ultérieurement afin de retravailler les propositions évoquées, de préparer des propositions d'organisation et de laisser le temps aux équipes de faire remonter d'éventuelles questions qui seront alors discutées par le Groupe Thématique « Relations Internationales ».